

Questions orales

Édouard et des Îles-de-la-Madeleine? Peut-il expliquer pourquoi, en vertu de son plan d'action très précis, ses propres fonctionnaires ont tenté de convaincre le gouvernement de l'Ontario de lever l'interdiction qu'il avait imposée?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, encore une fois, la députée met dans le même panier des prises de position, des allégations qui ne reposent sur aucun fait et sur aucune de mes déclarations.

● (1500)

Vendredi dernier, j'ai décrété une interdiction. En fin de semaine, le samedi et le dimanche, le centre de gestion a été mis sur pied. Le plan que je présente à la Chambre aujourd'hui a été mis au point ces jours-là et les jours subséquents.

La députée a prétendu jour après jour que le plan avait été dressé vendredi, c'est faux, mais elle continue à insister.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Provencher): Si elle consulte les dossiers de l'Ontario, elle va constater que les renseignements ont été transmis le 1^{er} décembre au ministère de la Santé de l'Ontario et il incombaît alors à ce ministère de communiquer ces renseignements à toutes les unités sanitaires, mais l'Ontario n'a rien fait et ce sont mes collaborateurs de la direction de la protection de la santé qui, les jours suivants, ont transmis ces alertes aux groupes de santé parce que l'Ontario n'avait rien fait. Elle exagère vraiment quand elle donne tous ces détails d'un seul coup et tente de leur donner un semblant de vérité.

Des voix: Bravo!

L'INTERDICTION DÉCRÉTÉE EN ONTARIO—LA POSITION DU MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, je dis qu'après deux décès ce n'est pas le bon moment d'applaudir.

Je demande au ministre de nous donner une réponse précise à une question très précise. Vendredi matin dernier il a déclaré à la Chambre qu'en trois minutes il avait lancé l'alerte au sujet de tous les crustacés de la région de l'Atlantique. Par la suite, ses propres collaborateurs ont communiqué avec les fonctionnaires du ministère de la Santé en Ontario pour leur dire qu'ils pouvaient révoquer l'interdiction générale sur les moules, exception faite de celles de l'Île-du-Prince-Édouard et des Îles de la Madeleine.

Je demande au ministre comment il peut prétendre à la Chambre que son plan d'action était très clair vendredi dernier quand, d'une part, il lançait une interdiction générale au sujet des crustacés et, d'autre part, ses propres collaborateurs tentaient de dire aux fonctionnaires de l'Ontario qu'ils pouvaient révoquer leur interdiction?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée a répété à nouveau ces allégations comme s'il s'agissait de faits.

Mme Copps: Ce sont les faits.

M. Epp (Provencher): Ce ne sont pas les faits.

Mme Copps: C'est la pure vérité.

M. Epp (Provencher): C'est faux. Vendredi dernier, j'ai lancé une interdiction. Je n'ai jamais dit vendredi dernier qu'un plan avait été mis sur pied. La députée s'entête à le répéter à tort car c'est tout à fait faux et elle ne devrait pas agir ainsi à la Chambre.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES SECTEURS DE COMPÉTENCE PROVINCIALE

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Son ministre a déclaré à la Chambre que le gouvernement fédéral pouvait signer des traités sans le consentement des provinces.

Comment se fait-il que chaque année depuis que je vais à l'Organisation internationale du travail le gouvernement fédéral, qu'il s'agisse du gouvernement libéral précédent ou de l'actuel gouvernement conservateur, soutient toujours qu'il ne peut pas signer de traités sur l'environnement, les droits de la personne, les travailleuses, l'hygiène et la sécurité du travail parce que c'est de compétence provinciale?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Depuis 45 minutes environ j'attends que le NPD ou les libéraux m'interrogent au sujet de l'agriculture.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Monsieur le Président, ou bien cela, ou bien la déclaration faite ce matin par le président du conseil de *General Motors* à Oshawa, qui disait que l'accord de libre-échange est formidable pour Oshawa, formidable pour l'Ontario et pour l'industrie automobile.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Au lieu de cela, le NPD me demande un avis juridique.

Le chef du NPD vient d'entendre de la bouche du ministre de la Justice et procureur général du Canada un avis juridique comme la Chambre n'en entendra pas de sitôt.

LES CONVENTIONS DE L'OIT—LA POSITION JURIDIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Rod Murphy (Churchill): Après cet éloge du premier ministre je me méfiera si j'étais le ministre, à en juger par ce que nous avons déjà vu.

M. Hnatyshyn: Le premier ministre a toujours raison.